

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2022

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction, à partir des éléments d'un dossier remis au candidat, d'une note faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse de l'intéressé.

Durée : 4 heures
Coefficient : 3

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes ingénieur territorial, directeur des services techniques de la communauté d'agglomération de Techniagglo (80 000 habitants) qui détient des compétences en matière d'énergie.

Afin de décliner la stratégie ambitieuse définie dans le plan climat-air-énergie territorial (PCAET), les élus souhaitent mieux connaître les possibilités en matière de transition énergétique pour optimiser les consommations et accroître l'indépendance du territoire.

Le Directeur général des services (DGS) vous a chargé de mener une réflexion sur le sujet.

Dans un premier temps, il vous demande, exclusivement à l'aide des documents joints, de rédiger une note sur les enjeux de maîtrise et de production énergétiques.

12 points

Dans un deuxième temps, vous établirez un ensemble de propositions opérationnelles pour développer la production d'énergie à l'échelle du territoire de Techniagglo.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

8 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Le rôle des collectivités dans la transition énergétique » - *Adeus* - décembre 2017 - 6 pages
- Document 2 :** « Dépenses énergétiques des collectivités locales. Etat des lieux en 2017 » (extraits) - *Ademe* - septembre 2019 - 6 pages
- Document 3 :** « Les énergies renouvelables, de nouvelles pistes pour décarboner les territoires » (extrait) - *Service public territorial n°35* - février 2019 - 3 pages
- Document 4 :** « Le développement des projets d'énergie renouvelables à gouvernance locale » - *Ademe* - 18 août 2021 - 2 pages
- Document 5 :** « Lancer son projet local de production d'énergie » (extraits) - *Techni.Cités n° 350* - février 2022 - 3 pages
- Document 6 :** « 10 mesures en faveur des énergies renouvelables citoyennes » - *Ministère de la transition énergétique* - novembre 2021 - 1 page
- Document 7 :** « La chaleur renouvelable. Un choix gagnant pour les collectivités » (extrait) - *Syndicat des énergies renouvelables* - novembre 2019 - 3 pages
- Document 8 :** « Financer le développement de projets d'énergie renouvelable d'intérêt territorial » (extraits) - *CLER* - novembre 2016 - 6 pages
- Document 9 :** « Production énergétique locale. Opportunités et défis pour les intercommunalités » (extraits) - *Assemblée Des Communautés de France* - décembre 2020 - 6 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.